

**PROCES-VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
LUNDI 1^{er} DECEMBRE 2025**

Nombre de membres en exercice : **23**

Quorum : **12**

Nombre de membres présents ou représentés : **16**

Etaient présents (12) : Nicolas SIEGLER, Sébastien SEGUIN, Grégory BARTHOLOMEUS, Anne Sophie BOISSEAU, Yannick CAREMELLE, Frédéric BRICOUT, Joël DEVOS, Anthony RAES, Jean-Gabriel MASSON, Benjamin DUMORTIER, Jean-Luc PERAT, Claude HEGO.

Excusé(e)s avec pouvoir (4 pouvoirs) : Christian POIRET, Valentin BELLEVAL, Michel HENNEQUART, Viviane DESMARCHELIER.

Excusé(e)s sans pouvoir (7) : Max-André PICK, Michel PLOUY, Jean-Luc DARCOURT, Agnès DENYS, Sandrine GOMBERT, Hiazid BELABBES, Claude DUPONT

Etaient présent en tant qu'observateur () : Serge OLIVIER, Jacques HOUSSIN, Bruno VANDEVILLE

Ordre du Jour :

1. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 14 avril 2025,
2. Compte-rendu des décisions prises par le Président par délégation du Conseil d'Administration,
3. Point sur l'activité de l'Agence,
4. Fixation du montant des cotisations 2026,
5. Adoption de l'avenant à la convention de mise à disposition de moyens
6. Adoption du règlement budgétaire et financier
7. présentation du nouveau site web
8. Questions diverses.

Relevé de décisions :

Délibération – AIDN/2025/CA9 - Compte-rendu du Conseil d'Administration du 14 avril 2025

Délibération – AIDN/2025/CA12 - Fixation du montant des cotisations 2026

Délibération – AIDN/2025/CA13 – adoption de l'avenant à la convention de mise à disposition de moyens

Délibération – AIDN/2025/CA14 Adoption du règlement budgétaire et financier

Début du Conseil d'Administration à 16h30.

1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 AVRIL 2025

Le Conseil d'Administration est invité à adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 14 avril 2025.

Le procès-verbal est approuvé par assentiment de l'Assemblée.

2 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT DE L'AGENCE INORD PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est invité à prendre connaissance des nouvelles adhésions validées par M. le Président depuis l'instance du 14 avril 2025 :

3 communes ont décidé d'adhérer à l'Agence d'Ingénierie Départementale depuis le 14 avril 2025 :

Commune	Arrondissement	Population municipale au 1^{er} janvier 2025
ARMOUITS CAPPEL	DUNKERQUE	2 097
CAGNONCLES	CAMBRAI	662
NIERGNIES	CAMBRAI	511
Total		3 270

Le nombre de collectivités adhérentes est de **515** :

- Le Département du Nord
- **502** Communes
- **12** Établissements Publics de Coopération Intercommunale

Les membres du Conseil d'Administration ont bien pris note des nouvelles adhésions.

Pas de délibération.

3 - POINT SUR L'ACTIVITÉ DE L'AGENCE

Les éléments pour 2025 :

•

Quelques données d'activité 2017-2024 (au 30/09/2024) :

Années	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	09/2025
Nombre d'adhérents	337	406	423	435	467	492	498	509	515
Ingénierie juridique	3 242	3 372	3 600	4 139	4 886	4 197	4 002	4 541	3533
Ingénierie technique et financière (depuis 2021)	54	75	55	55	85	71	49	40	36

L'ingénierie juridique

Par rapport à 2024, la moyenne d'activité juridique de l'Agence est en légère hausse.

Les 3 533 sollicitations juridiques à fin septembre 2025 se répartissent comme suit :

- 1 078 sollicitations sur les champs de l'urbanisme, de l'immobilier, l'environnement, la voirie...
- 868 sollicitations sur le domaine de la commande publique,
- 869 sollicitations sur les domaines de l'état civil, les écoles, la réglementation funéraire,
- 718 sollicitations sur le domaine de la démocratie locale et l'action sociale.
-

L'ingénierie technique et l'ingénierie financière

Les projets accompagnés sont comme l'année dernière majoritairement des demandes mixtes : accompagnement en ingénierie technique et financière. Le mode d'accompagnement se poursuit donc avec une prise en charge en binôme ingénieries technique et financière.

Le nombre de dossiers déposés dans l'année est un indicateur de base. Il n'est pas totalement significatif de l'activité car ils sont d'une grande hétérogénéité en matière de besoin en accompagnement, de complexité, de durée d'accompagnement, de ressources mobilisées.

A fin septembre, 531 projets ont été ou sont accompagnés par l'Agence iNord :

- 153 sont des dossiers actifs (les plus anciens sont suivis depuis 2019),
- 341 sont clos,
- 29 ont été réorientés vers d'autres acteurs de l'ingénierie, souvent des services du Département,
- 16 projets ont été abandonnés.

Cette activité a généré, sur les 9 mois de 2025 uniquement, 182 réunions sur site ou en visioconférence et 87,5 jours de travail pour les agents volontaires.

L'équipe d'ingénierie financière prend également en charge des demandes d'information ponctuelles (par téléphone, mail ...) sur des questions de subventions et financements.

Début 2024, le Département du Nord a recruté un chargé de mission « aides européennes » au sein de la DGA solidarités territoriales qui collabore, depuis son arrivée, au développement de cette question auprès de l'équipe d'ingénierie financière de l'Agence.

Les premières informations en direction des communes et intercommunalités adhérentes à l'Agence ont été organisées – fiche thématique sur les subventions européennes en mai,

articles pointés dans notre newsletter, apport d'informations pour les dossiers accompagnés par l'Agence, premier webinaire sur les fonds européens.

En 2025, les projets accompagnés répondent aux thématiques suivantes (par importance) :

- 47,2 % : les bâtiments – équipements (réhabilitation ou construction neuve),
- 33,3% : les espaces publics, l'environnement,
- 16,7 % : la voirie,
- 2,8 % : les services publics.

Les questions liées à la transition écologique sont abordées très régulièrement :

- les questions énergétiques : efficacité énergétique, usage de matériaux biosourcés, production d'énergies renouvelables,
- les questions liées à la biodiversité : renaturation, puits de fraîcheurs ou zones pour la biodiversité, de circuits courts, ...

On peut encore y voir des enjeux économiques, mais aussi la prise en compte :

- de l'évolution de la réglementation : Zéro Artificialisation Nette (ZAN), décret tertiaire, clauses environnementales en matière de commande publique, budgets verts, Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) ...,
- des dispositifs dédiés et des cofinancements : Nord durable et le bonus durable, le fonds vert, le programme Actee, les priorités affichées pour les aides régionales, d'État...,
- plus globalement des enjeux du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité.

A noter que les projets liés à la réfection des écoles sont de plus en plus prégnants, notamment en ce qui concerne leur rénovation énergétique et la végétalisation des cours d'écoles.

Au fur et à mesure des projets accompagnés, l'équipe de l'Agence s'approprie ces sujets.

Démarche enclenchée pour l'Agence en 2025 :

- une étude des thématiques actuelles et émergentes pour la mise en place de cycles de 4 Webinaires par an, afin de renforcer l'offre de service de l'Agence
- L'élaboration d'une stratégie de communication à déployer au printemps 2026 pour faire connaître l'Agence et ses services après le renouvellement des élections municipales et intercommunales.

Le développement des partenariats avec les acteurs de l'ingénierie territoriale

Le travail de collaboration s'est poursuivi en 2025 avec les partenaires de l'ingénierie territoriale :

- le CAUE du Nord sur l'accompagnement de projets, et NORDSEM,
- la Région Hauts-de-France : rencontre de l'équipe dédiée au montage des projets européens,
- Le partenariat avec les services de l'Etat s'est renforcé, notamment via notre collaboration dans le cadre du dispositif « Villages d'Avenir » mis en place par l'ANCT (nous intervenons sur 4 des 21 communes labellisées « Village d'Avenir » et dans le cadre de 6 projets)
- les DGS de l'est de la MEL en octobre 2025,
- le CEREMA, notamment pour le dispositif « SOS ponts » et les financements de travaux par le CEREMA. L'Agence a participé au 3ème Comité d'Orientation Régional du CEREMA en septembre dernier,

- L'association ADOPTA a été rencontrée en août 2025 afin de mieux connaître cet acteur reconnu pour apporter des solutions alternatives en matière de gestion des eaux pluviales, en lien avec des cas concrets connus par les adhérents de l'agence dans les domaines de l'érosion des sols et du ruissellement.

Le 16 mai, l'Agence a été conviée au Comité Local de Cohésion des Territoires (CLCT). Cette instance est relancée avec l'ensemble des acteurs de l'ingénierie territoriale de l'État et des collectivités locales. A cette occasion, l'Agence a participé au forum organisé en préfecture qui regroupait une vingtaine de structures d'ingénierie.

D'autres temps d'échanges ont été sollicités auprès de l'Agence, permettant de faire la promotion de notre action, de créer les collaborations utiles à des actions coordonnées auprès des communes et intercommunalités du nord :

- 17/06/2025 : avec le CEREMA, rencontre avec le référent régional du dispositif « Programme National Ponts »
- 27/06/2025 : participation à un focus-groupe dédié à l'ingénierie territoriale avec le Ministère de la Transition Ecologique et Sociale,
- 05/09/2025 : participation à la journée d'échanges du Congrès National Bâtiment Durable (CNBD)
- Tout au long de l'année, des rencontres avec les représentants des sous-préfectures et de la DDTM ont été organisées afin de mieux coordonner nos actions respectives

Identifiée par les collectivités, comme en témoigne le nombre d'adhérents et les contacts dans les congrès d'élus souvent suivis d'une adhésion, l'Agence est maintenant bien identifiée par plusieurs acteurs de l'ingénierie publique. L'invitation reçue de participation au CLCT et les sollicitations émanant des services de l'Etat en sont également les marqueurs.

Au cours de l'année 2025, la promotion de l'Agence a continué à être une priorité :

- Rappel systématique pour chaque projet accompagné de l'offre d'accompagnement de l'Agence.

La situation financière de l'Agence

La situation financière prévisionnelle à fin 2025

Au BP 2025, dépenses et recettes s'équilibraient à 1 966 941,69 €.

Les cotisations étaient prévues à 899 162,20 €. Elles seraient, avec les dernières adhésions constatées, de 905 123,89 €.

Les dépenses 2025 devraient atteindre le montant de 917 236,48 € dont :

- 900 148,28 € correspondant à (ce chiffrage est en cours de finalisation) :
 - 188 970,06 € environ pour le solde du remboursement au Département du Nord des personnels et moyens mis à disposition de l'Agence en 2024,
 - 711 178,22 € au titre de l'acompte de 80% pour le remboursement au Département pour 2025.
- 17 088,20 € correspondant aux dépenses directes de l'Agence, soit :
 - 3 996,36 € pour les assurances,

- 4 105,45 € pour le marché informatique de l'intranet juridique,
- 2 000,00 € pour la cotisation au CEREMA,
- 1 680,00 € d'insertions publicitaires,
- 343,15 € pour la tenue du premier webinaire 2025 de l'Agence,
- 177,24 € d'annulation de titre
- 786,00 € pour du matériel et des supports de communication.
- 4 000 € pour le logiciel d'emailing SARBACANE (permettant de qualifier les supports produits : newsletter, fiches thématiques, sondages, convocations au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale ...)

Ces prévisions à fin d'année devraient aboutir à un déficit sur l'exercice 2025 de -12 112,59 €. L'excédent cumulé de l'Agence à fin 2025 serait donc de 1 055 666,90 €, le résultat de clôture de l'exercice 2024 était de 1 067 779,49 €.

Les perspectives financières pour 2026

Les recettes prévisionnelles : 905 K€

Les recettes 2026 seraient de 905 K€ issues des cotisations (sous réserve du recensement au 01/01/2026 et du maintien des adhésions 2025).

Les dépenses prévisionnelles : 899 111,78 €

Les personnels et moyens mis à disposition de l'Agence : 861 661,78 €

- 699 040,00 € de masse salariale des agents permanents de l'Agence (effectif complet),
- 162 621,78 € pour les moyens mis à disposition de l'Agence,

Les dépenses directes de l'Agence : 37 450,00 €

- 4 100 € pour les assurances,
- 4 250 € pour le marché informatique de l'intranet juridique et ses évolutions,
- 4000 € pour l'outil d'emailing SARBACANE,
- 2 000 € pour la cotisation au CEREMA,
- 1 800 € d'insertions publicitaires,
- 20 000 € (dépense maximum – le budget dédié sera affiné au fur et à mesure de la consolidation des éléments) - pour une campagne de promotion d'envergure post élections municipales et intercommunales.
- 800 € pour du matériel et des supports de communication,
- 500 € pour des compléments de fournitures.

Avant affectation du résultat cumulé au 31/12/2025, les recettes courantes seraient supérieures aux dépenses courantes (différentiel de 5 888,22 €).

L'affectation du résultat cumulé au 31/12/2025, estimé à 1 055 666,90, serait donc abondé par ce différentiel et fixerait le montant des crédits disponibles pour le volontariat auprès de l'Agence des agents du Département à 1 061 555,12 €. Ainsi, le Budget Primitif 2026, une fois le résultat cumulé affecté, s'équilibrerait à 1 960 666,90 €.

Les perspectives de développement 2026

A ce jour, 107 communes du département de moins de 5 000 habitants au 1^{er} janvier 2024, n'adhèrent pas à l'Agence.

Quelques propositions pour renforcer la visibilité de l'Agence :

- Campagne de communication globale post élections municipales et intercommunales pour renforcer la connaissance des missions et services proposées par l'Agence, et rappeler la possibilité d'un rendez-vous de présentation personnalisé aux 647 communes et aux 17 intercommunalités du Nord dont prioritairement les non adhérents (107 communes et 5 EPCI).
- Développement des contacts avec les administrations de l'Etat et des collectivités locales pour qu'elles puissent porter à connaissance nos missions,
- Mise en œuvre d'actions d'information auprès des communes, éventuellement en lien avec les EPCI, lors des instances de rencontre qu'ils organisent avec les DGS et Secrétaires de Mairie.

Echanges :

M. Benjamin DUMORTIER, à l'occasion de la présentation de ce rapport – pose la question de l'impact de la période pré-électorale sur l'activité de l'Agence notamment sur les projets accompagnés par l'ingénierie technique et financière

Les réponses apportées par M. Christophe HERBIN, Directeur de l'Agence :

On constate une hausse progressive des demandes au niveau juridique, notamment sur l'organisation des élections, la tenue des bureaux de vote, les possibilités des candidats en matière de communication

Pas de délibération.

4 - FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS POUR L'ANNEE 2026

La fixation du montant annuel de cotisation à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord relève de la compétence du Conseil d'Administration, en application des articles 18 des statuts et 16 du règlement intérieur.

Il vous est proposé de maintenir les montants des cotisations pour l'année 2026 à ceux de 2025, soit :

- pour le Département : 0,21 € par habitant ;
- pour les communes : 0,21 € par habitant ;
- pour les EPCI : 0,10 € par habitant.

et d'autoriser le Président de l'Agence iNord à mettre en œuvre le recouvrement de ces cotisations auprès de ses adhérents.

Le montant des cotisations pour l'année 2024 est approuvé par assentiment de l'Assemblée.

5 - ADOPTION DE L'AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MOYENS

Le Conseil d'Administration est invité à adopter l'avenant 1 à la convention de mise à disposition de moyens par de Département du Nord, portant sur le changement de locaux.

Le procès-verbal est approuvé par assentiment de l'Assemblée.

6 - ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER DE L'AGENCE

Le Conseil d'Administration est invité à adopter le règlement budgétaire et financier de l'agence, dans le cadre du passage à la M52 et en prévision du passage au compte financier unique (CFU)

Le procès-verbal est approuvé par assentiment de l'Assemblée.

7 – PRESENTATION DU NOUVEAU SITE WEB DE L'AGENCE

Le nouveau site web est conçu pour s'adapter à la lecture sur tout support (écran, tablette, smartphone)

Il permettra également de déployer, dans les mois qui viennent, un système de connexion plus sécurisé à l'espace adhérents, via un couple identifiant/mot de passe individualisé. Les adhérents pourront indiquer à l'agence les adresses mails ayant autorisation d'accès à cet espace sécurisé pour création des comptes de connexion

Echanges :

M. Benjamin DUMORTIER, à l'occasion de la présentation du site – pose la question de sa mise en ligne et des identifiants de connexion à l'espace adhérent

Les réponses apportées par M. Christophe HERBIN, Directeur de l'Agence :

Le site est déjà en ligne. Actuellement les modalités de connexion n'ont pas changé, les identifiants et mot de passe à utiliser sont les même que sur le précédent site.

M DUMORTIER rappelle que les mails de l'Agence se retrouve toujours dans les SPAMS, comme indiqué les années précédents

M HERBIN précise que le nouveau logiciel de diffusion dont l'Agence vient de se doter, SARBACANE, devrait résoudre progressivement ce désagrément.

Pas de délibération.

8 - QUESTIONS DIVERSES

Echanges :

M. Benjamin DUMORTIER demande comment va se passer le renouvellement des administrateurs du CA de l'Agence après les élections municipales et intercommunales.

M. le Président indique que les renouvellements pourront intervenir rapidement, sans attendre ceux de l'Association des Maires du Nord prévus en septembre, pour les 7 représentants des communes et leurs suppléants, ainsi que pour les 4 représentants des intercommunalités et leurs suppléants.

Il rappelle que la seule condition à la nomination est l'adhésion à l'Agence de la commune dont relève l'élu.

M. le Président souligne également l'importance d'adopter le budget 2026 de l'Agence avant les échéances électorales et précise que le prochain Conseil d'Administration, couplé à une Assemblée Générale, se tiendra le 26 janvier 2026.

Fin du Conseil d'Administration à 17h21.



Christian POIRET
Président du Département du Nord
Président de l'Agence d'iNord

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le



ID : 059-200074631-20260126-AIDN2026CA1-DE